



Fleur Mathet

Étude de cas

Accompagnement à la structuration d'un réseau d'associations d'éducation à la coopération (2021-2022)

De quoi s'agit-il ?

L'intervention est menée par Fleur Mathet, avec l'appui de Thomas Marshall. Elle se compose de 2 week-end de travail ainsi que de réunions à distance pour un volume de 8 heures. Elle est sollicitée par deux associations, qui sont issues de l'essaimage sur des territoires différents d'un même projet d'éducation populaire, partageant le même nom. Ces associations souhaitent renforcer leurs synergies afin de donner naissance à un réseau susceptible de rayonner à l'échelle nationale.

La problématique initiale

Il s'agit d'un projet qui s'est développé depuis plus de 10 ans, au départ autour de l'animation avec les jeux coopératifs, puis qui s'est diversifié à de l'animation sur d'autres thèmes et à de la formation professionnelle. Les 2 associations ont plusieurs salarié-e-s et ont évolué vers un fonctionnement interne qui leur est propre. Il existe des collaborations sur certaines actions. Les relations entre les 2 structures sont principalement portées par le coordinateur et la coordinatrice de chacune d'elle. Les autres membres se connaissent peu. L'envie de faire ensemble à l'échelle d'un réseau est présente depuis plusieurs années mais ne se concrétise pas. La gestion quotidienne, les incertitudes financières et les difficultés de communication limitent la capacité à construire un projet commun.

Notre projet d'intervention

En avril 2021, nous communiquons aux 2 associations un projet d'intervention. Il comprend une série d'objectifs correspondant aux 3 axes suivants :

- Inventer en conscience la suite de l'aventure collective des 2 associations.
- Nourrir une culture commune sur la base d'intentions claires et partagées.
- Donner forme à un cadre pour le réseau qui prenne en compte les besoins et les limites de ses acteurs.

Les étapes de l'intervention

1. L'intervention commence 6 mois plus tard avec **un week-end qui rassemble près de 30 personnes**. Il s'agit de la première rencontre de cette importance entre les membres des 2 associations. Les 2 jours permettent d'explorer les motivations, attentes, ressources et obstacles à un fonctionnement en réseau. Des priorités sont identifiées pour la suite de la réflexion collective et un appel est fait aux volontaires de rejoindre des groupes pour continuer les échanges à distance, en autonomie.

2. Puis les mois passent, le projet « réseau » est au second plan et ne progresse pas. Une date est trouvée pour un second week-end 4 mois plus tard. Nous proposons et animons des réunions à distance ouvertes aux volontaires, avec l'objectif de **préparer des propositions construites** en amont sur des sujets clés pour l'avancement du projet (y compris avec des personnes indisponibles lors du week-end).

3. Le second week-end rassemble un groupe resserré de 8 personnes motivées, 4 de chaque association. La priorité est mise sur la clarification d'intentions communes pour leur réseau. A l'issue d'un travail intense d'intelligence collective, le groupe adopte

la formulation d'une vision, d'une mission et de champs d'action, qui permettent de donner **une orientation claire et motivante** à leur projet. Le leadership sur la poursuite de son développement est attribué à un groupe de travail inter-associations composé de personnes ayant reçu la confiance de leurs pairs.

4. Un accord de partenariat formalise les conditions de la collaboration inter-associative au service du développement du réseau. Nous soutenons par des séances de supervision la mise en route du groupe de travail, qui s'entoure d'un « second cercle » composé de personnes ressources.

Quelques-uns des outils d'animation et de conception utilisés

- Construction collective d'une fresque d'histoire(s) pour les 2 associations.
- Auto-diagnostic du fonctionnement collectif avec les 8 principes de design (Prosocial).
- Matrices individuelle et collective (Prosocial).
- Médiation de conflit en direct.
- Les étapes de co-élaboration d'une proposition (SoFA).
- Formulation puis décision des intentions fondamentales du projet (vision, mission et champs d'action) avec le processus de décision par consentement (sociocratie).
- Design du groupe de travail inter-associatif (mission, périmètre d'autonomie, lien aux instances décisionnelles existantes) sous la forme d'une proposition adoptée par consentement (sociocratie).
- Sélection des personnes constituant initialement le groupe de travail à l'aide d'une élection sans candidats, adaptée à la nomination de plusieurs personnes (y compris l'identification de personnes absentes à solliciter ultérieurement) (sociocratie).
- Jeu pour encourager l'initiative de propositions, structurées à partir d'un formulaire.
- Apports pour la formulation d'un cadre relationnel réaliste et soutenant (lors de l'intervention et en vue de l'adoption ultérieure d'une charte relationnelle pour le réseau).

Quelques retours à la fin de second week-end

- Commentaires à l'oral lors du tour de clôture
- « Je repars avec une confiance renforcée et plein d'envies de contribuer. »
 - « Je suis très contente. Un week-end profond, léger, efficace. »
 - « De belles avancées sur le temps imparti, avec des décisions concrètes. »
 - « J'ai ressenti de la détente qu'on n'allait pas répondre à toutes les questions qui se posaient mais poser des bases, de la clarté sur les perspectives des prochains mois. »

- Quelques mots clés déposés par écrit à propos de l'ambiance de groupe

Joie, partage	Sentiment d'être un groupe	Parole authentique
Culture commune	Bam bam accélération	Ambivalence, questionnements
Développement de la confiance, écoute	Tranquilité	Dynamisme
Fluidité	Concentration	Métamorphose de la crysalide Réseau

→ Évaluation de notre intervention sur des critères clés

